



**Avis des Elus du CSE Siège de France Télévisions concernant l'Information-  
Consultation sur le projet de la réorganisation de la D2S  
(Point n°2)**

Les Elus du CSE Siège prennent acte du projet de réorganisation de la Direction de la Sécurité et de la Sûreté.

La nécessité d'un plan d'action concernant cette direction fait suite aux bilans de la Médecine du Travail, au vote lors du CSE du 25 octobre 2022 d'une résolution pour danger grave dans le service des chargés de sécurité ainsi que des différents rapports d'expertise qui ont mis en lumière une ambiance de travail dégradée au sein de la D2S. Une vague de démissions, d'arrêts maladie et de licenciements ont désorganisé cette direction qui n'est plus en mesure de remplir correctement ses missions de coordination avec l'ensemble des acteurs de la santé et de la sécurité de France Télévisions.

Les Elus du CSE Siège espèrent vivement que cette nouvelle organisation apportera la stabilité indispensable au bon fonctionnement de la D2S. Ils demeurent toutefois prudents alors qu'ils ont appris ce jour qu'une nouvelle démission est prévue prochainement.

Sur le projet de réorganisation, ils partagent les interrogations des membres de la Commission D2S concernant le dimensionnement de l'effectif des cadres de sécurité et des cadres de sûreté compte-rendu de la charge de travail induite par le déploiement du projet *Campus*.

Ils considèrent que l'organisation cible à iso-effectif ne sera pas suffisante pour assurer les missions qui seront confiées à cette direction, compte tenu des aléas déjà connus, qui impliquent de nombreuses absences, congés maladies et démissions.

Ils souhaitent que la Commission D2S continue d'assurer le suivi régulier du déploiement du projet et demandent qu'un point concernant cette réorganisation soit inscrit à l'ordre du jour du CSE du mois de Juin 2024.

Paris, le 27/02/2024

**Votants** : 24 voix

Pour : 24 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

*L'ensemble des syndicats s'associe.*